

Commission : Discipline
Date : 9 février 2023

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	03 02 23	CHASSENEUIL US	12 matches de suspension dont 2 avec sursis	Art. 13.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 02 23	100€
D3	04 02 23	ROULLET FC	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 02 23	37€
U17	04 02 23	SOYAUX AS	12 matches de suspension	Art. 6 et Art. 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 02 23	50€
U17	04 02 23	SIREUIL BEL AIR ENT.	4 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 02 23	37€
U17	03 12 22	AIG. VER. BEAU. ENT.	2 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	05 12 22	37€
U17	03 12 22	AIG. VER. BEAU. ENT.	3 matches de suspension	Art. 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	13 02 23	37€
U17	03 12 22	GRANDE CHAMPAGNE JS	2 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 02 23	37€
U17	03 12 22	AIG. VER. BEAU. ENT.	1 match de suspension de terrain avec sursis	Art. 4.1.1 du Règlement Disciplinaire	Club	-	100€

--	--	--	--	--	--	--	--

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#)

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON